

CONCOURS prévu en **Mai 2021**

PREPARATION (DXP1N) – TECHNICIEN PARAMEDICAL

Nature de l'épreuve du **concours sur titres**

Spécialités :

- o Pédicure-podologue
- o Masseur-kinésithérapeute
- o Ergothérapeute
- o Psychomotricien
- o Orthophoniste
- o Orthoptiste
- o Diététicien
- o Technicien de laboratoire médical
- o Manipulateur d'électroradiologie médicale
- o Préparateur en pharmacie hospitalière

Épreuve d'admission :

Consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel, permettant au jury d'apprécier sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel au sein duquel il est appelé à travailler, sa motivation et son aptitude à exercer les missions dévolues aux membres du cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé).

Contenu de la préparation		
9 jours dont 4 en présentiel		
Apprendre en autonomie, accompagnement dans le parcours de formation	1	0,5
Méthodologie de l'entretien avec le jury	2	0,5
Connaissances liées à l'environnement territorial ou en lien avec les épreuves, le métier ou la spécialité	1	4

Légende :

Afin de mieux comprendre cette présentation, voici la définition du pictogramme utilisé



Formation groupée en présentiel



Formation individuelle à distance



Attention : Il appartient à l'agent de vérifier s'il remplit les conditions d'accès au concours ou à l'examen ET de constituer son dossier d'inscription auprès du centre de gestion de son choix, organisateur du concours

Délégation de Midi-Pyrénées

Juillet 2020



Bulletin d'inscription 2020- 2022

PREPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

Filière Médico-sociale

Préparation

Intitulé : Technicien paramédical - concours sur titres

Domaine/S spécialité :

Pédicure-podologue, Masseur-kinésithérapeute, Ergothérapeute, Psychomotricien, Orthophoniste, Orthoptiste, Diététicien, Technicien de laboratoire médical, Manipulateur d'électroradiologie médicale, Préparateur en pharmacie hospitalière

Option :

♦ Avez-vous déjà suivi une préparation : Oui ☐ Non ☐

Si oui, laquelle :

En quelle année :

Date d'entrée dans la F.P.T. :

Date d'entrée dans la collectivité.....

Titulaire ☐

Contractuel de droit public ☐

Contractuel de droit privé ☐ Emploi d'avenir ☐

Autres ☐ précisez le type de contrat :

Agent

Mme ☐ Mr ☐

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Code Postal :

Code Postal : Ville :

Personnel : Portable.....

E-Mail professionnel :.....@.....

E-Mail personnel :.....@.....

Attention, vous devez impérativement renseigner un E-mail individuel dans IEL.

Diplôme le plus élevé :

Grade :

Fonction :

Direction :

Service :

professionnel :



Si votre participation nécessite d'éventuels besoins d'adaptation, merci de nous contacter rapidement.

IMPORTANT : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen correspondant.

Collectivité

Nom de la collectivité : SIRET:

Adresse :

Ville : Code Postal :

du service D.R.H. / Formation : N° Fax :

E-Mail :

Nom de votre responsable hiérarchique :

N° Fax :

E-Mail :@.....

Merci de rappeler vos :

Nom : Prénom :

Préparation souhaitée :

Si la demande d'inscription est faite dans le cadre du CPF (Compte Professionnel de Formation), merci de bien vouloir compléter les rubriques ci-dessous pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent territorial et son employeur.

Nombres d'heures capitalisées par l'agent avant l'action : heures

Nombres d'heures CPF mobilisées pour l'action : heures

Le cas échéant nombres d'heures demandées par anticipation du droit : heures

Le cas échéant nombres d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail : heures

La demande actuelle d'utilisation du CPF pour cette action :

☐ est la première☐ fait suite à un premier refus de la part de la collectivité.*Consulter le site internet du CNFPT www.cnfpt.fr**Participation financière éventuelle :**

En fonction du type de formation (Tremplin) et/ou du statut du stagiaire, une participation financière sera due selon le barème en vigueur.

A l'issue des tests, un bulletin d'inscription simplifié (payant) sera adressé à la collectivité. L'inscription définitive du stagiaire concerné par le cycle de formation sera effective dès lors que la collectivité aura retourné le bulletin d'inscription (payant) au CNFPT. Les agents de la Fonction Publique Territoriale (Titulaires, stagiaires, CDI de droit public, CDD de droit public, agents MDPH, Contrats emploi d'avenir) ne font l'objet d'aucune participation financière.

Barème de la participation financière des collectivités par journée de formation	AUTRES SALAIRES DANS LA COLLECTIVITE	
	Salariés sous contrats aidés	Fonction publique hors FPT Salariés de droit privé
Toutes préparations	60 €	80 €
Tremplin	60 €	80 €
Pour les préparations aux concours et examens catégories A et B	60 €	80 €

Par la présente, l'agent et l'autorité territoriale confirment leur accord sur le choix et les modalités de l'action de formation.

LE MAIRE OU LE PRESIDENT
(signature et cachet)

LE RESPONSABLE HIERARCHIQUE
Nom : _____
(signature)

L'AGENT
(date et signature)